



## Sommaire

La rentrée se dévoile : .....	1
Apprenons ensemble : .....	1
Projets immobiliers : .....	2

## La rentrée se dévoile

En cette dernière instance CSEE ordinaire de l'été, la CFE-CGC Orange en a profité pour partager, une nouvelle fois, ses doutes et ses questionnements sur l'évolution de la crise sanitaire dans notre DO GO. Nous souhaitons que nos instances se concentrent, sur les questions sanitaires et l'adaptation de nos organisations du travail liées au retour sur site, au port du masque obligatoire notamment en open space et cela dès le 1<sup>er</sup> septembre.

Mais au-delà des mesures de prévention, que nous jugeons indispensables, nous souhaitons une évolution organisationnelle profonde et pérenne de notre entreprise que la crise sanitaire a mis en lumière. La période de la rentrée sera sans doute complexe et incertaine, à l'entreprise de jouer son rôle dans la société

au-delà de sa seule activité économique ! Nous constatons une nouvelle fois que la Direction d'Orange fait fausse route en invitant les collaborateurs à revenir massivement sur site dès le 31 aout, alors même que la crise sanitaire semble s'amplifier à nouveau sur le territoire français.

Depuis ce mardi 1 septembre, la norme n'est plus le télétravail mais le retour sur site. Le télétravail occasionnel à raison de deux journées maximales par semaine est possible jusqu'à la fin de l'année et, est soumis à avis managérial.. Si le salarié a signé un accord de télétravail, il perdure jusqu'au renouvellement. Les managers seront les premiers à être confrontés à cette situation très inconfortable de refuser ce qui a été la norme pendant des semaines

## Apprenons ensemble.....

Les propos que tenait le Président du CSEE DO GO le 4 décembre 2019, lors de la session inaugurale de cette toute nouvelle mandature, résonnent encore... « Nous apprendrons ensemble à faire vivre les nouvelles instances » disait-il !...

Instances notamment décrites dans un accord peu unanime daté de mai 2019 !

Humblement nous apprenons, effectivement, mais trop souvent à nos dépens tel le corbeau de la Fable !

Le point concernant « le reclassement de salariés » à l'ordre du jour de ce CSEE en est une parfaite illustration !

Le législateur a probablement été bien inspiré en

souhaitant, dans le cadre des articles L 1226-2 & L 1226-10, lever une certaine opacité dans les processus d' alors de reclassements internes suite à inaptitudes. Il n'en va pas de même quant aux interprétations et mises en œuvre locales auxquelles nous assistons, bien impuissants, depuis le début de cet été !

Dès le 3 juillet, en fin d'après-midi, à l'issue d'une C2SCT AD et en prévision de celle du 10 juillet au matin, l'irréparable était commis avec l'envoi massif de tous les documents constitutifs des dossiers personnels des salariés concernés ! D'autres envois, malheureusement allaient suivre...

L'ironie de l'histoire c'est que dans l'un des documents, l'expéditrice, s'adressant au Président de la CSSCT

concernée, stipulait en gras dans le texte : « **Merci de noter que ces informations sont strictement confidentielles, elles ne doivent être ni transférées ni communiquées à d'autres personnes y compris la personne concernée** »

La CFE/CGC Orange de la DO GO regrette amèrement que la Direction n'ait pas saisi l'opportunité de discuter avec les OS de cette obligation exécutoire depuis le 4 décembre 2019 ! Dans son interprétation ainsi que dans sa mise en œuvre, cette obligation faite à l'entreprise n'aurait jamais dû aboutir à ce déballage, cette violation de l'intimité médicale, professionnelle et privée des salariés concernés !

Les RPS engendrés par ce défaut de maîtrise ne sont pas potentiels ! Ils sont d'ores et déjà avérés tant les détails intimes de certaines situations ont déjà circulé et très largement, nous le déplorons vivement !

La Direction peut-elle aujourd'hui même s'engager à entamer des discussions avec les OS afin que pareilles situations ne se reproduisent plus jamais ?

Les salariés concernés vont-ils être accompagnés comme il se doit dans leurs démarches de réflexion et de décision ? De manière bienveillante et respectueuse ?

La délégation CFE/CGC attend, aujourd'hui même, des réponses claires, précises sur ce sujet extrêmement délicat voire grave !



## Point sur l'immobilier

Suite à la revue des projets immobiliers DOGO, nous constatons que les projets ne sont pas compréhensibles de tous et que l'objectif financier est prédominant. Le cadrage d'un projet immobilier reste opaque et donne l'impression que différents critères peuvent intervenir amenant un traitement différencié selon le site.

Sur les trois grands projets actuels que sont New Orléans, Vannes et Brest, pourrions-nous les adapter aux

normes de travail qui ont évolué depuis le début de la pandémie. Les conditions de travail doivent être apportées aux salariés quels que soient leur localisation géographique, leur métier et leur entité. Nous souhaitons que l'intelligence collective puisse apporter des solutions pragmatiques et ne reste pas enfermée sur un projet initial.

Vos représentants  
CFE-CGC Orange

### Élus

- Sophie Chaplain
- Barbara Gest
- Florence Le Lepvrier
- Enora Péné
- Anna Piriou
- Laurent Delavigne

Rédaction du Compte Rendu : MF Langlois

- Martial Lageon
- Jean Marie Naveau
- Eric Picot
- Régis Radureau

### Représentant syndical

- Eddy Jégou



Retrouvez ce compte-rendu et  
les publications de votre établissement :  
<https://www.cfecgc-orange.org/do-go/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](https://bit.ly/annuaireCFECCG)

